



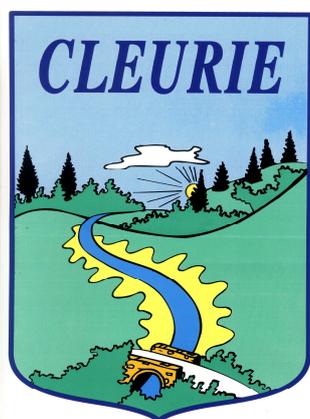
Noël à l'école de Cleurie

Le mot du Maire

Sommaire :

Edito du Maire	1
Mots des adjoints	2 à 5
Résumés des Conseils Municipaux	6
Etat-Civil	6 & 7
Vie associative	7 à 10
Vie sociale	11 à 13
Recensement	14 & 15
Infos diverses	16

Annexe : Brèves de la Com-Com



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

"Il est où le soleil, il est où ? "

La fin d'année 2023 a été marquée par des pluies incessantes pendant plusieurs mois.

S'il n'y a pas eu de dégâts considérables sur la commune, il a fallu faire face ici ou là à des sous-sols inondés, des infiltrations d'eau ou encore des aqueducs qui se sont bouchés. Nous allons devoir réparer, corriger ce qui peut l'être mais surtout anticiper... le dérèglement climatique est bien là !

Toujours s'agissant de l'eau - potable cette fois ! – les travaux sur le réseau communal avec le changement de la conduite principale depuis le réservoir jusqu'à la route de Purifaing sont en voie d'achèvement.

Un investissement lourd pour la Communauté de Communes (234 000€ HT) qui sera suivi par la création d'une nouvelle station de traitement.

Ces travaux vont considérablement améliorer nos performances en termes de rendement et nous éviter les fuites à répétition sur ce réseau... pour 30 ans !

Dans un autre domaine, il m'est toujours agréable de profiter du feuillet d'informations communales pour vous faire part de l'installation de nouvelle entreprise au sein de notre commune.

C'est le cas avec l'association "Au cœur du bien-être" et l'auto-entreprise

"Au cœur de la détente" situées 7, lotissement de Pétonfaing ;

Tél : 06 86 87 50 75 ou <https://www.asso-aucoeurdubienetre.net>

Cours de yoga, relaxation, respiration, méditation et d'autres activités dispensées par différentes intervenantes ... je souhaite pleine réussite à Liliane CATHERINE !

Avant de terminer, j'ai une pensée émue pour celles et ceux pour qui 2023 a été une année douloureuse, que 2024 leur procure de nouvelles espérances.

Que le soleil - on y revient - les reconforte et les illumine dans une société fraternelle et bienveillante.

Je vous souhaite à tous le meilleur pour cette nouvelle année.

Avec mes sentiments cordiaux et toujours dévoués

Patrick LAGARDE

L'année 2023 a pris fin laissant la place à 2024 ...

Il est de tradition en début d'année de faire le bilan des temps forts de la précédente. D'abord quelques chiffres pour 2023 :



Travaux eau

Le Conseil Municipal s'est réuni 9 fois et une vingtaine de réunions de commission ou de groupe de travail ont été nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la commune et mettre en œuvre de nouveaux projets.

7 permis de construire ont été déposés toutes réalisations confondues (maisons individuelles, garages ou carports).

12 nouvelles familles sont venues s'installer à Cleurie dont 5 en tant que propriétaires et 5 foyers cleurisiens ont eu la joie d'accueillir un nouvel enfant.

En dépit de la réduction des dotations et de l'augmentation des coûts liés à l'énergie et aux diverses matières, la commune de Cleurie avance sur les projets entrepris.

Concernant l'eau, la première phase des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable a débuté cet automne avec pour objectif la rénovation du réseau, visant à éliminer les fuites et à améliorer son rendement.

Certains d'entre vous ont peut-être remarqué le changement d'identification sur le "petit" camion communal. Celui-ci, principalement utilisé pour le service de l'eau, arbore désormais le logo CCHV, suite au transfert de la compétence à la Communauté de Communes.



Côté bâtiments communaux : L'appel d'offres relatif à la rénovation et à la mise en accessibilité de la mairie n'a pas abouti, nécessitant ainsi le lancement d'une nouvelle consultation.

Les élus continuent à travailler, accompagnés par l'Agence Technique Départementale des Vosges pour élaborer un projet de construction d'un bâtiment multi activités destiné à remplacer le Mille Club.



M. Mme Juricic



50 ans Mille Club

D'un point de vue culturel, la commune de Cleurie a encore été bien animée cette année, avec dans un premier temps une soirée documentaire mettant en lumière 2 des expéditions de Anne et Jean-Marc Juricic, puis l'organisation d'une exposition dédiée à l'astronomie.

Autre moment fort à noter où de nombreux habitants et personnes originaires du village ont été heureux de se retrouver pour célébrer un anniversaire particulier : les 50 ans de l'association des Jeunes et du Mille Club et se souvenir de bons et agréables moments.

Cette année, le pique-nique communal a rassemblé un peu plus de participants. Ce sont une cinquantaine de personnes qui ont savouré l'occasion fin Août de se retrouver dans une atmosphère conviviale, tout en participant aux jeux organisés par les différentes associations de Cleurie.



Exposition astronomie



Pique nique communal

Les effectifs **scolaires** diminuant toujours un peu plus, l'école de Cleurie n'a pas échappé à la fermeture d'une classe. Le travail engagé par la commission des affaires scolaires n'a pas permis la réalisation souhaitée d'un rapprochement avec la commune de La Forge. La commune demeure soucieuse et attentive aux conditions d'apprentissage des enfants et de la vie scolaire. Elle s'est engagée dans le dispositif "Territoire Numérique Educatif" en dotant l'école de nouveaux équipements numériques, et a contribué au financement de différents projets pédagogiques.

Une réorganisation des salles, accompagnée de quelques travaux de rafraîchissement, a été entreprise dans la salle du rez-de-chaussée afin de mieux accueillir la nouvelle répartition pédagogique.



Salle de classe

Après 16 années de service au sein de la commune, Corinne Mathieu, agent d'entretien des locaux et de restauration, a pris sa retraite. Nous exprimons nos remerciements à Corinne pour son dévouement et son sens du service.

Pour maintenir le bon fonctionnement du service, un redéploiement des tâches entre les employées a été nécessaire. Nous remercions les agents pour leur implication dans la recherche de solutions.

Côté **bois et forêt**, la commune a bénéficié de recettes grâce à la vente de certaines coupes de bois. Les élus ont visité une parcelle communale et ont participé à une séance de martelage avant d'inaugurer la sculpture en bois réalisée par J-C. PETITGENET dans le secteur du Savoyen. Une sortie initiée par le Conservatoire Naturel de Lorraine a permis de présenter aux élus, le site de serpentine et de les sensibiliser aux enjeux et aux suivis naturalistes.



Les membres du **Centre Communal Action Sociale** toujours actifs se sont investis dans l'organisation du repas des seniors et dans la distribution des colis de Noël. A l'occasion du repas en Avril, quelques personnes (jeunes et moins) viennent généreusement offrir leur aide. Nous leur exprimons nos sincères remerciements pour leur action et leur dévouement envers nos aînés.

Après ce bref aperçu de l'année écoulée, je vous adresse mes vœux les plus sincères : Que l'année 2024 vous apporte douceur, sérénité, joie, bonheur, réussite, et surtout une excellente santé.



" La seule chose qu'on est sûr de ne pas réussir est celle qu'on ne tente pas."
Dialogues à une voix, Paul-Emile VICTOR

Considération sincère.

Marie Helen CLAUDE



Scannez ce QR code pour visionner le diaporama de Cleurie en 2023
(Le chargement peut être long - beaucoup de photos)

La rentrée

Même si le soleil rappelait les vacances, la rentrée était bien là !! Cette année, les 40 enfants de l'école se sont répartis sur 2 classes. Pour mieux accueillir les élèves, dans ces nouvelles conditions, la municipalité a rénové la classe du rez-de-chaussée qui était initialement destinée CP. Cette salle rendue plus lumineuse est maintenant la classe des CE /CM.

L'ensemble du 1^{er} étage, est désormais dédié à la maternelle et aux CP, tandis que la BCD a été déplacée au 2^{ème} étage prenant la place de la classe de cycle 3.

En ce qui concerne les effectifs : Mme BAZIN directrice de l'école accueille les maternelles et les CP soit 18 élèves (5 PS, 3 MS, 6 GS, 4 CP), et Mme PATENAY a en charge les 22 élèves du CE et CM (4 CE1, 4 CE2, 8 CM1, 6 CM2).

Du côté du personnel, suite au départ de Corinne MATHIEU agent d'entretien et de restauration, il a fallu là encore trouver une nouvelle organisation.

Le poste de Christine CLAUDEL a évolué pour remplacer celui de Corinne, tout en maintenant un temps d'animation pendant le temps scolaire et périscolaire.

Nous saisissons une nouvelle fois l'occasion de ce feuillet pour exprimer notre gratitude envers le personnel communal et les enseignantes pour leur dynamisme, leur dévouement et leur enthousiasme à proposer de nouveaux projets scolaires ou périscolaires pour nourrir et favoriser l'épanouissement de nos élèves.

Marie Helen CLAUDE

Merci Corinne



C'est après 16 ans au service de la Commune de Cleurie que Corinne MATHIEU a pris le 30 juin dernier une retraite bien méritée.

Corinne est entrée dans l'effectif communal en septembre 2007 comme agent d'entretien des locaux et restauration succédant ainsi à d'Arlette VIANT.

Très appréciée de tous, elle s'est impliquée avec efficacité, disponibilité et discrétion au bon fonctionnement du service communal.

A présent, elle va pouvoir profiter d'activités et de loisirs plus détendus et d'une liberté nouvellement acquise.

Le 24 octobre en remerciement et reconnaissance de son travail, les élus, ses collègues de travail et sa famille se sont retrouvés pour saluer son départ.

Marie Helen CLAUDE

Travaux à venir et en cours



L'automne 2023 fut riche en travaux sur la commune de Cleurie, tout d'abord, le remplacement de la conduite d'eau potable a commencé en septembre. Depuis 1 an maintenant c'est la Communauté de Communes des Hautes Vosges qui a la charge de l'entretien, du renouvellement et de l'exploitation du réseau d'eau potable, néanmoins la commune de Cleurie est toujours responsable de la défense incendie qui utilise ce même réseau. C'est pourquoi le suivi des travaux fait partie des priorités de la municipalité. L'entreprise Péduzzi a débuté le chantier avant la période de pluie afin de mettre en place le nouveau tuyau dans le secteur le plus délicat (en aval du réservoir). La suite s'est poursuivie en novembre / décembre sur un chemin rendu très boueux par les intempéries, ce qui n'a pas empêché le déroulement des travaux jusqu'à la période de Noël

Pour 2024 (à partir de la mi-janvier), des coupures d'eau (prévues ou accidentelles) pourraient avoir lieu, ceci n'est que temporaire et a pour but de sécuriser le réseau car dernièrement le taux de fuites devenait préoccupant. On constate d'ailleurs une nette amélioration du rendement dans le secteur où la nouvelle conduite a été raccordée. Pour l'heure environ 1,2 km de conduite est installé sur les 2 km prévus pour ce chantier.

Si la météo n'est pas trop capricieuse, la fin de chantier devrait intervenir courant février.

Il est également important de rappeler que cette conduite d'eau est en très grande partie située sous des chemins privés qui ne sont pas ouverts au public, bien sûr il peut être tentant de se balader sur des chemins fraîchement refaits mais ils ne sont là que pour des besoins techniques d'intervention et ne sont pas des sentiers balisés de randonnée.

Autre secteur, autre chantier, toujours sur la commune mais géré (et financé) par autrui. C'est le Département des Vosges qui a la charge du remplacement d'un aqueduc sous la RD 43/ Route de St Amé. Tout le monde a pu remarquer la mise en place d'une déviation qui a pour but de laisser champ libre à la démolition d'un aqueduc en pierre qui devenait vieillissant. Là aussi la météo plus que défavorable n'a pas permis de respecter le planning de départ, et ce n'est donc finalement pas avant la deuxième quinzaine de février que ce secteur sera de nouveau rouvert à la circulation.

L'occasion aussi de rappeler que la « petite route » qui contourne le chantier n'est pas considérée comme une déviation et n'est accessible que par les riverains et certains véhicules autorisés, des contrôles de gendarmerie ont eu lieu au grand désarroi de certains.



Pour finir avec les travaux en cours, les habitants situés route de Purifaing ont vu fleurir une nouvelle série de poteaux électriques parfois posés juste à côté de ceux en service. Le but est de remplacer une partie de la ligne électrique par un câble plus gros, les anciens poteaux étant trop faibles ils sont remplacés par des nouveaux mieux adaptés. Les anciens seront retirés dès que la nouvelle ligne sera en service. Ici aussi les travaux n'ayant pas été commandés par la commune, le coût de ce remplacement ne sera pas à la charge de Cleurie.

2024 ne sera pas non plus une année blanche en terme de démarrage de travaux. C'est la voirie qui fera l'objet d'un sérieux lifting avec du goudronnage au programme dans plusieurs secteurs de la commune qui en ont bien besoin ! Bien sûr, de très nombreuses routes mériteraient une remise à neuf mais à l'heure actuelle le coût de ces travaux et les finances de la commune ne nous permettent pas d'engager de tels projets.



Enfin, une installation inédite à Cleurie va voir le jour puisque pour sécuriser les habitations du Golleton ainsi que les entreprises Asteel Flash et Cod'etiq, une réserve incendie d'une capacité d'environ 400m³ sera mise en place, la taille trop petite des tuyaux d'eau potable ne nous permettant pas de placer un poteau incendie traditionnel.

Tout ceci dans le but de sécuriser les riverains et d'améliorer la qualité de vie.

Jean-Christophe CURIEN

Janvier 2024

C'est à l'équipe du « magasin en direct de nos fermes » de Remiremont que le CCAS a confié la mission de réjouir les papilles gustatives de nos séniors !

Les colis ont été distribués à leur domicile par toute l'équipe habituelle de bénévoles, toujours aussi motivée d'aller à la rencontre des Cleurisiens. Un grand merci à eux !

Toute l'équipe du CCAS et les bénévoles vous souhaitent une excellente année 2024.

Prenez soin de vous,

Danièle VALENTIN



COMMISSION BATIMENT

Point sur les travaux Mise en Accessibilité du bâtiment Mairie Ecole :

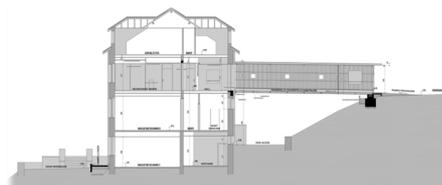
Les travaux auraient dû commencer en 2023, mais nous avons rencontré des problèmes lors des appels d'offres.

Nous n'avons pas reçu de propositions pour un tiers des travaux consultés, et les chiffrages reçus étaient bien au-delà du budget estimé. L'augmentation du prix des matériaux et la période d'inflation ont beaucoup impacté ces offres de prix.

Une seconde phase de consultation a eu lieu fin 2023. Cette fois, tous les travaux ont été chiffrés. Début janvier, une dernière analyse est prévue pour statuer sur le choix des entreprises. Les travaux devraient démarrer pendant les vacances scolaires de février et se terminer fin août 2024.

Nous vous tiendrons informés au sujet de l'évolution de ces travaux.

En ce début d'année 2024, je vous présente mes Meilleurs Vœux.



Christophe MATHIOT

Panneau Pocket

Depuis 2020, notre Commune adhère à l'application « **PanneauPocket** », système simple qui permet de prévenir instantanément les habitants à chaque alerte et information, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur votre smartphone ou votre tablette.

Communication et le lien social seront ainsi renforcés :

Alertes et arrêtés de la Préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, Conseils Municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous êtes connecté à l'actualité de la commune.

L'application est utilisée par plus de 10 000 communes, ou Intercommunalités.

Accessible à tous les français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite pour l'administré, ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en "favori" notre commune.



Désormais, informations et alertes seront toujours à portée de mains dans votre poche.



Scanner ce QR code pour télécharger l'application

Hubert MÉLINE

La forêt

Comme toutes les communes forestières, Cleurie ne fait pas exception en ce qui concerne les soucis liés à la vente de produits issus de la forêt.

Après plusieurs années d'attaques de scolytes sur les épicéas, la situation semblait un peu moins critique en 2023, malheureusement depuis quelque temps ce sont les sapins qui à leur tour dépérissent. Tout ceci, sans compter les autres problèmes qui touchent les feuillus, (ce qui impacte un peu moins la commune). La gestion de ces crises sanitaires est déjà suffisamment délicate à appréhender mais ceci engendre une volatilité des prix lors des ventes de bois qui couplée à la baisse de la demande rend un marché du bois très instable.

Au plus fort de la crise des scolytes les prix de ventes s'étaient déjà effondrés. Après une remontée des prix plutôt rapide et assez inespérée en sortie de COVID, c'est désormais l'inflation qui refait plonger les prix et provoque même un important taux d'inventus dans les coupes prévues. En effet l'envolée des taux d'intérêts additionnée aux normes de construction de plus en plus exigeantes ont fortement fait baisser le nombre de constructions et rénovations, importantes consommatrices de bois. Le tout sous une période d'inflation qui retentit sur le pouvoir d'achat des ménages. Moins d'achats, c'est moins de transports de marchandises, moins de transports, c'est moins de palettes et contenants (en bois), et moins de palettes et contenants, c'est moins de vente de bois ... CQFD.



Il devient alors difficile de trouver des acquéreurs pour des bois dépérissant alors qu'il serait indispensable d'exploiter ces arbres tant qu'ils ont encore une valeur marchande et avant qu'ils ne deviennent dangereux.

De plus pour les communes forestières comme Cleurie, les revenus liés à la vente de bois sont essentiels pour envisager des investissements nécessaires et obligatoires, malheureusement nous sommes tributaires des cours du marché et les recettes forestières ne sont plus aussi souvent à la hauteur de nos attentes.

Les temps sont durs pour tout le monde y compris pour Cleurie.

Jean Christophe CURIEN

Séance du 26 Juin 2023

Nomination d'un coordonnateur local pour le recensement de la commune prévu en janvier-février 2024

Fixation du taux de la taxe d'aménagement : à compter du 1^{er} janvier 2024, le taux de la taxe sera augmenté de 3 %.
L'exonération pour les abris de jardin est maintenue.

Transfert des biens relatifs à la compétence « eau » à la Communauté de Communes des Hautes Vosges : depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence « eau » est transférée à la CCHV, le Conseil Municipal autorise le transfert des biens nécessaires à ladite compétence.

Séance du 28 Août 2023

Convention de prestation de services entre la commune et la CCHV : une convention est signée entre les deux parties permettant à la commune de facturer à la CCHV les prestations réalisées par nos services communaux.

Décision modificative au budget « forêt » : à la suite d'une exploitation de services forestiers plus importante, il convient d'ajuster les crédits.

Décision modificative au budget « principal » : à la demande de la Trésorerie de Gérardmer, une modification de lignes budgétaires est votée.

Séance du 25 Septembre 2023

Rapport de la Société SPL-XDEMAT : le rapport de gestion de cette société, prestataire de services pour notre commune, est présenté au Conseil Municipal.

Vente et achat de terrains, quartier du Golleton : deux petites parcelles de terrain sont vendues à deux propriétaires riverains, qui en échange rétrocèdent à la commune deux autres parcelles.

Vote des subventions aux associations pour 2023.

Le conseil Municipal adopte le rapport annuel (exercice 2022) sur le prix et la qualité du service public de l'eau.



Séance du 06 Novembre 2023

Certification forestière : la commune est propriétaire de parcelles forestières acquises récemment, il convient de les rattacher à la certification PEFC. Elles sont en cours de demande de soumission à l'ONF.

Bail avec la Société de Chasse de Tendon : un bail sera signé avec ladite Société pour des parcelles boisées contiguës à leur territoire de chasse.

Contrat d'assurances des risques statutaires : le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges, dont fait partie notre commune, lance une nouvelle consultation pour la période 2025-2028.

Demande de subvention de l'École de la Serpentine : le Conseil Municipal vote une subvention pour la participation des élèves à un séjour à l'ODVCL de La Bresse.

Reconduction de l'organisation du temps scolaire pour 2024-2025.

Séance du 11 Décembre 2023

Recensement de la population en 2024 : 2 postes temporaires d'agents recenseurs à temps non complet, sont créés pour les opérations de recensement qui se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2024.

Adoption du référentiel budgétaire M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Clôture du budget annexe « Lotissement », à la suite de la vente des dernières parcelles.

Vote des tarifs communaux :

Distillerie : habitants de Cleurie 15,00 € / jour ; extérieur 30,00 € / jour

Bon de naissance : 40,00 € ou un bon d'achat pour un arbre

Heure intervention personnel municipal : 60,00 €

Mille Club : ½ journée 50,00 € ; habitants de Cleurie 85,00 € pour 1 jour, 140,00 € pour 2 jours ; extérieurs 140,00 € pour 1 jour, 210,00 € pour 2 jours.

Accueil périscolaire : quotient familial < 499 => 1,56 € ; entre 500 et 999 => 1,68 € ; > 1000 => 1,76 €

Restaurant scolaire : quotient familial < 499 => 1,00 € ; entre 500 et 999 => 5,36 € ; > 1000 => 5,61 €

Repas « prise en charge diététique ou médical » : quotient familial < 499 => 1,00 € ; entre 500 et 999 => 5,68 € ; > 1000 => 5,90 €

Une subvention est octroyée au Club Vosgien de Remiremont et ses environs.

Défense extérieure contre l'incendie : un contrôle complet des 9 poteaux d'incendie a été réalisé en 2022, par un prestataire extérieur, il est prévu de poursuivre cette vérification tous les 3 ans.

Scanner ce QR code pour accéder aux résumés complets



Naissances



Augustin

Augustin GUERITOT né à REMIREMONT le 07 Juillet 2023 de Dylan GUERITOT et Lucile ETIENNE, domiciliés 11bis route de Julienrupt

Maxine GERMAIN, née à REMIREMONT le 24 Septembre 2023 de Paul GERMAIN et Pauline CUNY, domiciliés 16 route de Xhoris

Valentin KARL né à REMIREMONT le 15 Novembre 2023 de Jean-François KARL et Sabrina GOUT, domiciliés 4 chemin de Bouxerand

Maël MONTAROU né à REMIREMONT le 10 Décembre 2023 de Florian MONTAROU et Ludivine XOLIN, domiciliés 275 route du Pré Galland



Maxine



Maël



Valentin

Mariages - PACS

Le 30 Juin 2023, PACS de Baptiste VOILLAUME et Laëtitia LANDRE



Le 19 Août 2023, mariage de Samuel RAPP et Marine LOUIS domiciliés à Geispitzen (68)



Le 01 Juillet 2023, mariage de Gilles CORS et Anaïs DAUPHIN domiciliés 1 route des Xatys

Décès

- ◆ Le 12 Février 2023, décès de M. Noël PIERREL, né le 24 Décembre 1946 à Saint-Etienne les Remiremont.
- ◆ Le 10 Septembre 2023, décès de Mme Paulette JEANGEORGES à Vagney, née à Cleurie le 01 Juin 1936.
- ◆ Le 05 Novembre 2023, décès à Thionville de M. Paul XEMARD, né à Cleurie le 10 Octobre 1941.
- ◆ Le 16 Novembre 2023, décès à Epinal de M. André MILLOTTE, né à Remiremont le 26 Octobre 1946, domicilié 13 route de Saint-Amé
- ◆ Le 03 Décembre 2023, décès à Saulxures sur Moselotte de Mme Joëlle PERRY, née HOUOT à Remiremont le 06 Août 1959, domiciliée 9 route de Julienrupt
- ◆ Le 06 Décembre 2023, décès de M. Claude VERNET, né le 03 Janvier 1934 à Remiremont.
- ◆ Le 15 Décembre 2023, décès à Cleurie de Jean-Pierre VALDENNAIRE, né le 21 Octobre 1948 à Saulxures sur Moselotte, domicilié 20 route de Saint-Amé
- ◆ Le 07 Janvier 2024, décès à Cleurie de Mme Florence BIETTE, née le 06 Janvier 1959 à Socourt (88)

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

La vie associative

TENNIS CLUB SAINT AME LE SYNDICAT CLEURIE

Le club vous accueille pour pratiquer le tennis en loisir ou en compétition. Deux courts extérieurs sont à votre disposition. Côté compétition, une équipe masculine est engagée pour les championnats d'hiver et d'été. Nous recherchons toujours des compétitrices pour participer de nouveau aux championnats mixtes et dames.

Les cours de l'école de tennis sont dispensés les mercredis de 17h30 à 19h30.

Nous espérons que les actions engagées avec l'IME (pratique du tennis) se poursuivront.

Nous remercions les services techniques de Saint-Amé qui ont réparé les courts de tennis pendant l'été 2023. Nous espérons qu'ainsi ils resteront praticables jusqu'à leur réfection totale.



Les élèves de l'école de tennis 2023

Venez nous rejoindre en toute convivialité pour jouer au tennis et participer à la vie du club.

Coût de la licence 2023/2024 (inchangé depuis 2019) :

Adultes : **64 €**

Jeunes : **46 €**

École de tennis : **70 €** (avec une heure de tennis par semaine sur une base de 30 heures entre septembre et juin).

Couple : **117 €**

D'autres renseignements sont affichés au chalet situé à proximité des courts ...

Coordonnées du secrétaire du club :

Christophe CLAUDON 06.74.11.01.42 tc-st-amé@orange.fr

Saint-Amé ASSACS Basket-Ball (Association Sportive Saint-Amé Cleurie Le Syndicat)

Notre club a tenu son assemblée générale début juillet afin de faire le point annuel sur les plans sportif, financier et moral. A cette occasion, notre président David s'est vu remettre la médaille de bronze de la ligue de Lorraine de Basket-Ball pour son investissement au service de notre sport, toutes nos félicitations ! La saison 2023-2024 a commencé début septembre avec la traditionnelle après-midi découverte le 09 septembre. Le tournoi Guillaume Gégout n'a pu se tenir cette année par manque d'équipes, mais le même jour, le club a organisé un tournoi de reprise pour les U15, permettant aux jeunes de reprendre leur saison en douceur.

Notre équipe s'est classée bonne dernière après toutefois des résultats encourageants. Le BC Thermal Vittel-Contrexéville a remporté le trophée suite à un parcours sans faute, bravo à eux !

La saison sportive a repris son court début octobre pour nos équipes : U15, U13, U11, U9 et U7 toutes en entente avec La Bresse à l'exception des U15. Les loisirs ont également repris leur entraînement hebdomadaire, de même que leurs matchs amicaux le 15 novembre dernier face au Val d'Ajol. Au total une grosse soixantaine de licenciés foulent les parquets et s'entraînent pour donner le meilleur d'eux-mêmes lors des matchs de championnat ou de coupe, ainsi que les tournois pour les plus petits. N'hésitez pas à venir nous encourager, nos matchs ou tournois ont lieu :

- les samedis après-midi pour les U11, U13 et U15
- les samedis matins ou dimanche matins pour les U7 et U9
- les mercredis soirs pour les loisirs



Point de vue extra-sportif, notre club organisera probablement un loto en 2024, plus d'informations à venir prochainement ! Par ailleurs le tournoi vétérans de Pâques sera reconduit ! Ces actions sont importantes pour nous permettre de conforter nos comptes et financer nos actions.

Notre club participe également aux opérations basket-école afin de faire connaître notre sport dans les établissements scolaires : la saison dernière à St Amé, la saison à venir à Vagney et Dommartin.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide au travers de ces actions de soutien et leur implication ! Tout nouveau volontaire ou pratiquant est le bienvenu pour intégrer le club : joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, ... chacun peut-être utile tout en faisant vivre sa passion !

Les entraînements sont dispensés, à la salle polyvalente de Saint-Amé, toutes les

semaines aux horaires indiqués ci-dessous :

Mardi 17h45 à 19h00 : U7, U9, U11 et U13.

Mardi 19h00 à 20h30 : U15

Mercredi à partir de 19h30 : Loisirs

Le prix de la licence s'élève à 75 € pour tout licencié.

Pour tout renseignement :

Président : David CHEVELT : 06.38.74.86.92. chevelt.david@orange.fr

Secrétaire : Rémi DECOMBE : 06.27.95.05.93. remi.decombe@live.fr



Association des Parents d'Elèves de Cleurie.

- Vendredi 8 décembre : Saint Nicolas et Père Fouettard sont venus rendre visite aux deux classes de l'école et ont distribué des brioches, clémentines et chocolats. Les enfants leur ont fait des dessins et chanté une chanson.

- vendredi 22 décembre dans la cour de l'école, les enfants feront leur chorale de Noël et l'APE tiendra un



stand goûter (vente de crêpes et sablés de Noël, vin chaud et chocolat chaud, sachets de bonbons)

Les enfants se verront remettre par le Père Noël un cadeau : une entrée pour une matinée au parc de structure gonflable installé au gymnase de Le Tholy le mercredi 3 janvier 2024



Prochaines actualités de l'association :

Vente de fromage du Jura fin janvier

Boom de carnaval organisée au Mille Club le samedi 17 février 2024 pour les enfants de l'école

Vente de chocolats de Pâques en mars

Vide grenier le dimanche 7 avril 2024

Vente de fleurs et légumes début mai

Comité des Fêtes de Cleurie

Le Comité des Fêtes de Cleurie a pour vocation d'animer le village en termes d'activités culturelles, sociales et mêmes sportives. Elle compte actuellement 13 membres actifs, dont 6 composent le bureau : Marie-Aimée Didier, Présidente ; Régine Méline, vice présidente ; Hubert Méline, trésorier ; Claudine Boitouzet, vice trésorière ; Christine Gravier, secrétaire ; Angélique Houillon, vice secrétaire.

En 2023, elle a proposé les activités suivantes pour la population de Cleurie et de ses environs :

Après-midi jeux de société, troc aux plantes, marche avec circuit balisé 6 et 11 kms, sortie en car au Parc de Sainte Croix à Rhodes.

L'association propose également du matériel à la location à la population : bancs, tables, vaisselles, couverts.

Ses membres se sont également réunis en fin d'année pour partager un repas au Restaurant les Ménestrels au Haut du Tôl.

Pour 2024, le Comité des Fêtes va renouveler ses manifestations, mais proposera en nouveauté une soirée irlandaise avec musique et convivialité.

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles !

Si vous avez un peu de temps à consacrer à l'associatif dans un esprit de convivialité, vous pouvez rejoindre notre association, afin de développer et renforcer les liens entre les cleurisiens et cleurisiennes. Et nous recherchons toujours de nouvelles idées !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie Aimée Didier au 06 73 35 35 68

Annnonce du Comité des Fêtes de Cleurie

En CDI ou en CDD...

Bénévoles recherchés!




Émoluments à négocier !!!

Association de
Pêche et de
Protection du
Milieu
Aquatique



LA CLEURIE

Ensemble, préservons la truite fario sauvage

Société de Pêche « la Cleurie »

BILAN DE LA STE DE PECHE LA CLEURIE POUR 2023 :

Cette année, nous avons eu 10 % de pêcheurs supplémentaires. De très belles prises ont été effectuées.

Le 27/06/2023, comme tous les 2 ans, une pêche scientifique a été réalisée entre le ruisseau du « beignet » et la passerelle près de chez M. HOLLARD. Le rapport envoyé nous conforte dans la qualité de l'eau et le comptage des poissons. Les conclusions sont excellentes, à savoir : l'indice IPR (indice pois-

son rivière) est de 1,91 (inférieur à 5), conclusion sur quantité : très bonne.

409 poissons ont été comptés (189 chabots, 11 ombres communs, 208 truites et 1 vairon). Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pourrez les trouver sur Google / société de pêche La Cleurie.

Lors de la vidange du canal de M. GEHIN, nous avons gardé pour notre écloserie les plus beaux géniteurs. Une truite de 65 cm a été prélevée et remise dans la rivière.

Nous remercions particulièrement un jeune qui est venu nous aider lors de cette vidange, il en sera récompensé.

Les crues qui viennent de se produire dans les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15 novembre ont fait des dégâts dans l'écloserie. Beaucoup de boue dans le local. Les personnes du comité ont été à pied d'œuvre deux jours de suite. Les deux petites réserves où étaient les géniteurs ont débordé et hélas toutes les truites se sont échappées.

PROJETS 2024 :

Les subventions communales sont importantes pour nous, elles nous permettent de réaliser des travaux en particulier à l'écloserie, car l'arrivée d'eau demande une refonte complète, nous avons eu trop de casse faite par les vaches du parc voisin. Les berges du ruisseau seront consolidées.

Les systèmes d'évacuation des étangs sont à refaire (grosses fissures sur les bétons).

Nous allons également remettre en état les rigoles frayères et nous envisageons d'en réaliser une plus importante.

A cet effet nous remercions les communes pour l'aide financière apportée.

Le comité et les bénévoles habituels travaillent 1 200 H par an.

Nous faisons appel aux pêcheurs pour nous aider dans nos futurs travaux, la société de pêche LA CLEURIE, vous souhaite une très bonne année 2024 et des pêches de bonne qualité pour la saison prochaine.

[Siège social](#) : 18 bis, route de Cleurie 88530 LA FORGE mail : fario3@orange.fr

Bureau

Président : Hervé THOMAS
Vice-président : André COLIN
Trésorier : Dominique NICOLAZZI
Secrétaire : Jean-Claude LORENZINI

Membres du bureau

Guy THIERY
Daniel PERRIN
Gilbert MARTIN
André BONNE
Gilles MARTIN
Daniel PIERRAT
Frédéric GUERITOT
Daniel GUERITOT
Georges GROS
Kilian GUERITOT

Toute personne désirant visiter notre écloserie peut prendre contact avec la société de pêche.



Le secours catholique



Hauts de Lorraine
Meurthe-et-Moselle - Vosges

Notre équipe Saint-Amé – Vagney agit sur le territoire des paroisses SAINT AME DES TROIS VALLEES et du BAN DE VAGNEY ; ses membres font partie des 950 bénévoles de la délégation des 'HAUTS DE LORRAINE' qui regroupe les deux diocèses des Vosges et de Meurthe et Moselle.

Rappelons que le Secours Catholique intervient dans l'urgence des catastrophes naturelles ou autres. Plus près de nous, les équipes locales répondent à des urgences immédiates en lien avec les services sociaux et accompagnent des personnes en situation de précarité, de détresse morale, de solitude... quelles que soient leur situation familiale, leur nationalité, leur origine ou leur religion.

Sur notre secteur, une permanence d'accueil a lieu le 4ème vendredi du mois à Saint-Amé, maison St-Jean Baptiste de 9h30 à 11h30 (voir affichage à la maison St-Jean Baptiste). Nous participons en novembre, au Festival des Soupes à Remiremont, avec les équipes du secteur Montagne (en 2023, le 18), au marché de Noël LUCAS de St-Amé et un samedi de décembre, nous tenons un stand à l'entrée du Super U de Vagney.

Depuis MAI 2023, l'animation de l'atelier cuisine a repris à l'espace St. Hubert de Vagney les 2ème et 4ème mardis du mois, de 9h à 11h30.

Nous travaillons aussi en lien avec l'équipe de Remiremont : atelier couture, boutique de vêtements Jean Rhodain, épicerie solidaire, accompagnement aux devoirs etc...

N'hésitez pas à utiliser ces numéros de téléphone, pour nous signaler une détresse ou nous demander des renseignements ou nous informer de votre envie de nous rejoindre au 06.25.95.10.05 (équipe locale) ou 06.37.64.97.69 (animatrice antenne d'Epinal).

A bientôt !



12, chemin du DAVAL
88120 VAGNEY
03 29 24 37 34
ad88.vagney@restosducœur.org

Ouverture du lundi au samedi
de 9 H à 10 H 30



« Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur ». Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

Le 20 novembre 2023, s'ouvrira la 39^{ème} campagne. De nouvelles mesures restrictives entrent en vigueur pour cette campagne hivernale (barème d'hiver identique à celui de l'été par exemple...), mais nous nous devons d'accueillir les personnes dans de bonnes conditions et être à leur écoute.

L'accueil est la première mission sociale des Restos du Cœur ! La relation de confiance tissée pendant l'entretien ou l'inscription est très importante, car franchir la porte des Restos est une démarche difficile pour beaucoup de personnes ou familles. Le centre des RESTOS du Cœur de VAGNEY accueille et inscrit les familles tout au long de l'année selon les besoins.

Cet été, nous avons accueilli **86 familles**, soit **180 personnes** provenant des 12 communes environnantes. Aussi, la Communauté de Communes CCHV a mis en place depuis octobre 2022, une navette qui prend en charge des bénéficiaires de Saulxures et Thiéfosse, soit le mercredi ou le vendredi pour un coût de 1€ par famille aller et retour. Nous la remercions très sincèrement.

Une trentaine de bénévoles, répartis sur toute la semaine, du lundi au samedi (jours fériés compris) assure la préparation et la distribution des dotations aux familles selon leur composition. Mais leur mission est beaucoup plus importante pour les personnes accueillies car ils sont à l'écoute de leurs soucis, de leurs besoins et dans la mesure du possible, ils les orientent vers des services publics ou structures institutionnelles ou vers nos partenaires extérieurs de proximité.

A titre d'information deux enfants sont partis en colonie de vacances et 2 familles ont pu partir une semaine, l'une en individuelle et la seconde en accompagnée (c'est à dire dans un centre de vacances avec d'autres familles). Une belle réussite !

Les Restos du Cœur de VAGNEY remercient très chaleureusement les commerçants locaux (supermarchés, boulangeries, commerces divers) ainsi que les agriculteurs pour leur générosité quasiment journalière, de même que chacun d'entre vous pour votre participation lors des collectes : la départementale en octobre et la nationale en mars.

Un grand merci également aux communes qui sont à notre écoute et qui nous aident d'une manière ou d'une autre.

L'équipe de Bénévoles du centre des Restos du Cœur de VAGNEY.

« On compte sur vous » fait plus que jamais écho !



A D M R de Saint- Amé, 36 B grande rue, 88120 Saint- Amé

Tél 03 29 62 25 12

Permanence Secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13 h à 16 h
vendredi de 9h à 12h

Nous sommes là pour tous, toute la vie, partout !!

Un accompagnement souvent indispensable, lorsque l'on avance en âge, bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les actes de la vie s'avère souvent difficile.

L'ADMR vous propose son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour vous permettre de conserver cette autonomie chez vous et de continuer à mener vos projets de vie.

Nous vous épaulons pour le ménage, l'entretien du linge la préparation des repas....

Mais nous sommes aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des médicaments, l'aide à la toilette et vous accompagnons dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties et activités de loisirs.

L'ADMR aide aussi les personnes en situation de handicap.

Quelques chiffres : En 2021, 25 767 heures d'intervention pour 275 clients aidés, dans 8 communes desservies.

Pour le pôle service de soins aux Seniors 20 392 heures ont été effectuées

Pour le pôle entretien du logement 4 004 heures ont été effectuées

Pour le pôle accompagnement au handicap, 1 371 heures ont été effectuées.

Pour la commune de Cleurie, 6 personnes bénéficient des services de l'ADMR

876 heures ont été effectuées dans les différents pôles.

La téléassistance Filien ADMR : pour leur sécurité, les Seniors autonomes ou dépendants peuvent à tout moment déclencher l'alerte en cas de chute ou de malaise. Le centre d'écoute réceptionne l'appel et contacte un voisin ou les secours : **en 2021, 64 personnes utilisent le bracelet ou le pendentif Filien.**

Service de transport accompagné : un accompagnateur vous aidera à vous habiller, vous conduira à votre rendez-vous et vous ramènera à votre domicile. Ce service peut être financé en partie par l'APA ou les caisses complémentaires de retraite ARRCO, AGIRC, qui mettent des chèquiers « CESU sortir plus » à disposition des personnes de plus de 70 ans. **En 2021, 10 personnes utilisent régulièrement le service de transport accompagné.**

Nous rencontrons toujours des difficultés de recrutement.



L'association de Saint-Amé existe depuis 1963 : actuellement 11 bénévoles sont à l'écoute de chaque personne aidée et conçoivent l'offre de service qui répond le mieux à leurs besoins.

Engagés sur le terrain, ils sont créateurs d'emplois en mobilisant les compétences et les moyens qui permettront d'assurer une prestation de qualité.

Les bénévoles ont toujours formé une bonne équipe, la convivialité et la solidarité sont toujours au rendez-vous. Mme Marie France Mathiot a adhéré en 1970, M et Mme Xolin en 1983, ils sont les piliers de notre association.

Venez nous rejoindre !

Agnès, Marie France et Marie Françoise

Le 25 octobre, bénévoles et salariés ont mis à l'honneur Mme Marie Françoise Durand. Embauchée en 2005, Marie Françoise prend une retraite bien méritée. Nous la remercions pour son aide très précieuse envers les personnes aidées et lui souhaitons une agréable et longue retraite.



Amicale des donneurs de sang du Tholy et environs

Bonne année à tous.

Que l'année 2024 apporte joie et bonheur à chacun d'entre vous, chers lecteurs. Nous souhaitons pour 2024 plus de donneurs que les années précédentes avec de nombreux nouveaux donneurs. La baisse du nombre des dons continue mais est beaucoup moins importante que les années précédentes. Moins 98 dons en 2022 et moins 32 dons en 2023.

Notre Amicale est dynamique et nous accueillons de nouveaux membres.

Les membres de l'Amicale, l'EFS et les malades qui vont bénéficier de votre générosité vous disent un grand merci. Le don du sang continue à vivre une période difficile, tous les donneurs ne sont pas encore au rendez-vous de nos collectes.

Si vous avez entre 18 et 71 ans moins 1 jour, si vous pesez au moins 50 kg alors nous vous attendons nombreux à nos prochaines collectes. Venez avec vos amis, vos collègues, vos voisins

Vous qui êtes en bonne santé, sachez que l'on choisit le moment de donner, mais pas celui d'en recevoir.

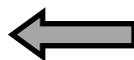
En France, 10 000 dons de sang sont nécessaires par jour pour soigner 1 MILLION de personnes chaque année.

Prêt à partager votre pouvoir de sauver des vies ?

Et si vous profitez d'une pause solidaire pour sauver des vies ? En une heure, vous pouvez sauver 3 vies C'est énorme, non ?

Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de conservation des produits sanguins est limitée :

7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.



Scannez ce QR code pour lire l'article complet :

Les collectes en chiffres		
Dates des collectes	Nombre donneurs	Nouveaux donneurs
Nov. 2022	75	4
Fév. 2023	81	6
Mai 2023	68	7
Juillet 2023	63	3
Sept. 2023	67	4
Total	354	24
<i>Contre 386 l'année précédente</i>		

Union Nationale des Combattants de la Cleurie

Notre association UNC de la Cleurie, (Union Nationale des Combattants de la Cleurie) est une association composée de 159 membres, qui a pour mission de maintenir le devoir de mémoire de tous les combattants morts pour la France, ou décédés en mission, soutenir les familles et les victimes, en ces temps sombres avec des conflits aux portes de notre pays voire les violences en France qui mettent à mal nos valeurs républicaines. Donc nous sommes tous invités à maintenir et défendre ces valeurs de LIBERTE EGALITE et FRATERNITE au travers et avec l'UNC.

Scannez ce QR code pour lire l'article complet



Association départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins des Vosges FAVEC 88

La perte de son conjoint est une épreuve douloureuse et traumatisante, qu'elle soit prévue ou pas..

Lorsque cela arrive, vous vous retrouvez tout seul ou toute seule du jour au lendemain, avec tous les problèmes du quotidien à gérer.

Notre association, la FAVEC (Face au Veuvage, ensemble, continuons) est là pour aider tous les conjoints survivants. Nous sommes là, pour accueillir, écouter, renseigner, aider les veuves et les veufs dans leurs démarches, dès le décès bien sûr, mais également après.

Nous vous aidons à remplir vos dossiers, notamment les dossiers de réversion, et tout cela gratuitement bien entendu. Nous sommes tous et toutes des bénévoles.

La FAVEC existe en France depuis 1949, dans les Vosges depuis 1975, notre association est reconnue d'utilité publique depuis 1956. Nous défendons nos droits, acquis depuis 1949.

Nous entendons souvent que la pension de réversion est une aide donnée aux veufs et veuves, **NON**, la pension de réversion s'inscrit dans la continuité d'une obligation légale de solidarité au sein du couple, le mariage expliquant cette obligation.

Mais il faut savoir que les réversions ne sont pas données automatiquement, il faut les demander.

Adhérer à l'association des Conjointes Survivants, ce n'est pas uniquement rejoindre une association locale pour avoir la possibilité de participer aux activités, mais c'est aussi et surtout reconnaître que la FAVEC est une institution nécessaire à la vie démocratique de notre pays, puis qu'elle a vocation de représenter tous les veufs et veuves et Orphelins résidant sur notre territoire et à défendre leurs intérêts.

Présidente : Chantale LOVATO 26 A Route de Bréhavillers 88120 LE SYNDICAT Tél : 06 20 15 62 26 – 03 29 61 27 05

E Mail : conjoints.survivants88@gmail.com

2023 : une année sèche, chaude et humide...

2023, côté météorologique fut une année de contraste...

Après un début d'année plutôt sec (seul mars fut excédentaire en précipitations), puis un été contrasté, sec en juin, assez pluvieux en juillet et août, sec en septembre... à partir du 19 octobre la pluie sera quasiment quotidienne jusqu'au 31 décembre. 6 jours seulement n'ont pas reçu de précipitations. Sur les 162 jours de pluie de l'année, 67 sont imputables à cette période.

Quand aux températures, la moyenne de l'année est supérieure de plus de 1° par rapport à la moyenne des 30 années précédentes (10,9° en 2023 contre 9,83° pour la période 1993-2022). Il est à remarquer que la hausse des températures est plus forte la nuit que le jour. Le nombre de jours de gel est en baisse (71 en 2023 contre 96 pour 1993/2023).

Hubert MELINE

Un instant de détente...

Remède retrouvé dans un ancien document datant de 1830, pour combattre le rhume...

(résultat non garanti !)

Il faut une poignée de fleurs de sureau, les cueillir à provision, si on peut la veille de la St-Jean et les sécher à l'ombre, et 2 ou 3 graines de guimauve, une demi poignée de verveine. Cuire les 3 articles dans 2 litres d'eau pendant un quart d'heure, passer, y ajouter un verre de bon vinaigre, un demi verre de miel, un quart de sucre candi, faire bouillir le tout seulement pour l'écumer, pour le prendre par 1/2 verre soir et matin, se tenir au chaud (il est bon aussi pour les vieilles gens serrées de la poitrine).

Cumul ou moyenne depuis le 1er janvier		
2023		de 1993 à 2022
1495	mm de pluie	1363
10	cm de neige	74
15,6	t° jour	15,12
5,76	t° nuit	4,53
10,9	t° moyenne	9,83
160	jours ensoleillés	155
162	jours de pluie	149
71	jours de gel	96
18	orage(s)	14

Bulletin d'information du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV)

Cliquez ici 



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

En 2024, la commune de Cleurie réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment cela se passe-t-il ?

La commune de Cleurie est divisée **en deux districts**. Chacun d'eux sera recensé par une personne recrutée par la commune et nommée par arrêté municipal. Ces districts sont délimités par le ruisseau des « Basses ». Vous découvrirez ci-après votre district ainsi que l'identité de votre agent recenseur.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **05 février 2024** ?

Contactez la commune au **03.29.61.12.42** ou par mail : mairie.cleurie@wanadoo.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

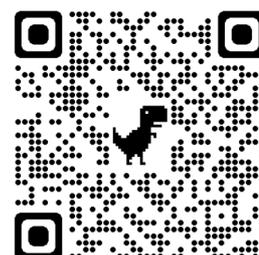
Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Mme THIRIAT Emmanuelle, coordonnateur communal au 03.29.61.12.42

ou par mail : mairie.cleurie@wanadoo.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr





L'association COUP de POUCE BURKINA

Organise une sortie raquette le dimanche 11 Février 2024

- 8h30 : Rendez-vous sur le parking de l'auberge « Le relais des bûcherons » près de l'église, à Liezey.

Circuit le matin entre 5 et 6 km

Un circuit pour les plus courageux l'après-midi

Repas à l'auberge « le relais des bûcherons » : RV à 12h00 pour ceux qui nous rejoignent-

Tarif : 28 euros pour les adultes et 14 euros pour les enfants(- de 13 ans), ce tarif comprend le prêt du matériel si besoin, le repas et les boissons. **Menu** : soupe de légumes, carbonnade de bœuf à la flamande accompagnée de frites et ratatouille, Saint Honoré revisité. **Boissons comprises** : ¼ de vin, eau plate et pétillante, thé ou café

Possibilité d'aménagement du menu en fonction des régimes alimentaires particuliers.

Paiement à l'inscription obligatoire. Age minimum 8 ans.

Attention : Nombre de places limité à 50

Date limite d'inscription : dimanche 4 février

Renseignements au 06 82 35 47 04 auprès de Anne JURICIC • Penser à : + chaussures de marche ou bottes de neige

- + gants et bonnet
- + vêtements chauds et imperméables
- + bâtons de ski, lunettes de soleil
- + de quoi vous hydrater pendant la marche



Bulletin d'inscription à télécharger ici



MIEUX VIVRE AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE

L'espace santé vous accueille, écoute et accompagne !

- SURPOIDS - OBESITE
- DIABÈTE
- OSTÉOPOROSE
- CANCER
- MALADIES CARDIOVASCULAIRES
- ASTHME
- ALLERGIE ALIMENTAIRE
- DERMATITE ATOPIQUE

POUR vous..AVEC vous !

Une équipe de professionnels de santé vous accueille gratuitement pour mieux comprendre votre maladie et votre traitement, développer vos ressources personnelles, adapter votre alimentation à votre situation.

Espace Santé du Pays
7 rue Georges Lang, 88200 Remiremont
Tel : 03.29.23.40.00

Dispositif agréé et financé par le Ministère de la Santé

N'hésitez pas à nous rejoindre sur facebook :

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Le Syndicat

	ÉTÉ Du 01/04 au 31/10	HIVER Du 01/11 au 31/03
Lundi	14h-18h	14h-17h
Mardi	14h-18h	14h-17h
Mercredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Judi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Vendredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Samedi	8h30-12h 14h-18h30	8h30-12h 14h-17h

Calendrier manifestations à venir

- Après-midi jeux : le 21 Janvier
- Journée « économie » : 16 Mars
- Vide grenier : 7 Avril
- Repas des Anciens : 7 Avril
- Soirée St Patrick : 13 Avril
- Troc au plantes : 12 Mai



Mairie de CLEURIE
Tél : 03.29.61.12.42
Mail : mairie.cleurie@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	-	14h00 – 19h00
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	-
Judi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	-	14h00 – 17h00